

Protection juridique privée – CGAPM24 – Module

Modules disponibles (domaines)

Module de base: privé et santé

Couvre des litiges en qualité de personne privée dans tous les domaines juridiques importants de la vie quotidienne privée. Par exemple, en tant que piéton, passager, cycliste, cyclomotoriste, partie à un contrat, consommateur de marchandises et de services, patient, utilisateur d'Internet, propriétaire d'animaux.

Modules complémentaires à choix

combinables avec le module de base

Circulation



Couvre des litiges dans le domaine de la circulation routière en qualité de propriétaire, détenteur, conducteur, locataire de véhicules à moteur et de bateaux.

Travail



Couvre des litiges dans le domaine du travail en qualité d'employé(e).

Bail



Couvre des litiges en qualité de locataire d'un appartement habité durablement.

Propriété



Couvre des litiges en qualité de propriétaire des appartements/ biens immobiliers mentionnés dans la police.

Options de prestations

Pour les prestations sont déterminantes les conditions générales d'assurance CGAPM24.

Sommes d'assurance

eco: **max. CHF 500 000**

comfort: **max. CHF 750 000**

deluxe: **max. CHF 1 Mio.**

Frais assurés

- honoraires des avocats, médiateurs et experts
- frais de justice et de procédure
- dépens dus à la partie adverse
- frais de déplacement en cas de comparution nécessaire devant un tribunal étranger
- frais de traduction
- perte de salaire en raison d'une audience de tribunal
- émoluments d'écritures et d'arrêtés

Avantages

- chaque personne trouve sa bonne variante individuelle
- libre choix de l'avocat
- pas de franchises
- pas de valeur litigieuse minimale
- couverture mondiale
- consultations juridiques pour des domaines non assurés
- résiliation possible à tout moment avec effet immédiat
- meilleur service

tout simplement différente.

coop protection juridique